FICHE DE PRÉVENTION

SÉCURITÉ INCENDIE ET DES LIEUX

RADIATEURS ÉLECTRIQUES PORTATIFS À VENTILATEUR

MESURES PROPOSÉES

- Le radiateur électrique portatif à ventilateur est conçu uniquement pour fournir une chaleur temporaire et il ne doit jamais être en fonction sans surveillance.
- N'utilisez que des appareils portant le sceau d'un organisme d'homologation reconnu comme CSA ou ULC.
- Éloignez les substances inflammables et les meubles du radiateur.
- Assurez-vous aussi que l'intérieur du radiateur est exempt de toute saleté.
- Dans le cas d'un petit appareil à usage domestique, vérifiez si votre radiateur possède un dispositif de sécurité intégré qui arrête son fonctionnement lorsqu'il est renversé. S'il n'en possède pas, remplacez-le.
- Branchez directement l'appareil dans une prise et non pas dans un cordon de rallonge. Ne jamais couper la fiche de son cordon d'alimentation pour le raccorder directement au réseau.
- Si cet appareil ou son cordon d'alimentation a été endommagé de quelque façon que ce soit ou est défectueux, débranchez-le et arrêtez de vous en servir.
- Puisqu'il chauffe énormément, cet appareil présente des risques même lorsqu'il fonctionne de façon normale. Faites preuve de prudence, de discernement et de diligence lorsque vous l'utilisez.
- Cet appareil doit être installé de façon à ce que personne ne puisse le renverser.
- N'installez ou ne montez jamais l'appareil de façon permanente et ne le faites pas fonctionner de manière continue pendant des périodes prolongées.
- Ne suspendez jamais au plafond ce type d'appareil ni à des chevrons, ni de toute autre manière.

AVANTAGES

- Réduction d'un risque très élevé d'incendie.
- Protection de vos biens et des personnes qui fréquentent votre bâtiment.

RESSOURCES

- Manuel d'utilisation de l'appareil.
- Site Web du fabricant.
- MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Fiche d'information* [En ligne], 2007.

NOTRE ÉQUIPE DE LA GESTION DES RISQUES
vous conseille et vous accompagne gratuitement

1 866 662-0661
info@mutuellemmq.com

mutuellemmq.com